

OBSERVATOIRE

des Vacances et des Loisirs
des enfants et des jeunes

La fréquentation des séjours de vacances collectives

Evolutions 1994-1999

BULLETIN N°1 – Mai 2001

L'Observatoire a été créé en 1999 par la JPA, l'UFCV et l'UNAT pour contribuer à une meilleure connaissance des vacances et loisirs collectifs pour enfants et adolescents. Il a pour mission de conduire des études et de diffuser des résultats et analyses concernant le secteur et ses orientations. Dans cette perspective, ce premier bulletin de l'Observatoire propose une analyse d'un certain nombre de données issues du document publié en Décembre 2000 par la Mission Bases de Données et Informations Statistiques du ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce document présente les principales tendances qui affectent les séjours de vacances collectives. Mais surtout, il rassemble les chiffres disponibles pour la période allant de 1994 à 1999, offrant ainsi l'opportunité d'examiner plus avant l'évolution de cette activité.

Une activité concentrée sur le territoire

En 1999, 1 448 115 mineurs ont bénéficié de séjours de vacances collectives (centres ou placements de vacances, camps fixes ou itinérants) dont :

- 241 740 à l'étranger (17 %),
- 14 106 dans les DOM-TOM (1 %)
- et 1 192 269 en France métropolitaine (82 %).

La part des séjours se déroulant en métropole est restée stable jusqu'en 1997 (80,6 à 80,8 %) pour s'accroître à partir de 1998 au détriment des autres pays de l'Union Européenne et des DOM-TOM.

Sur le territoire métropolitain, la répartition de cette activité reste concentrée sur un petit nombre de départements (cf. graphique 1) :

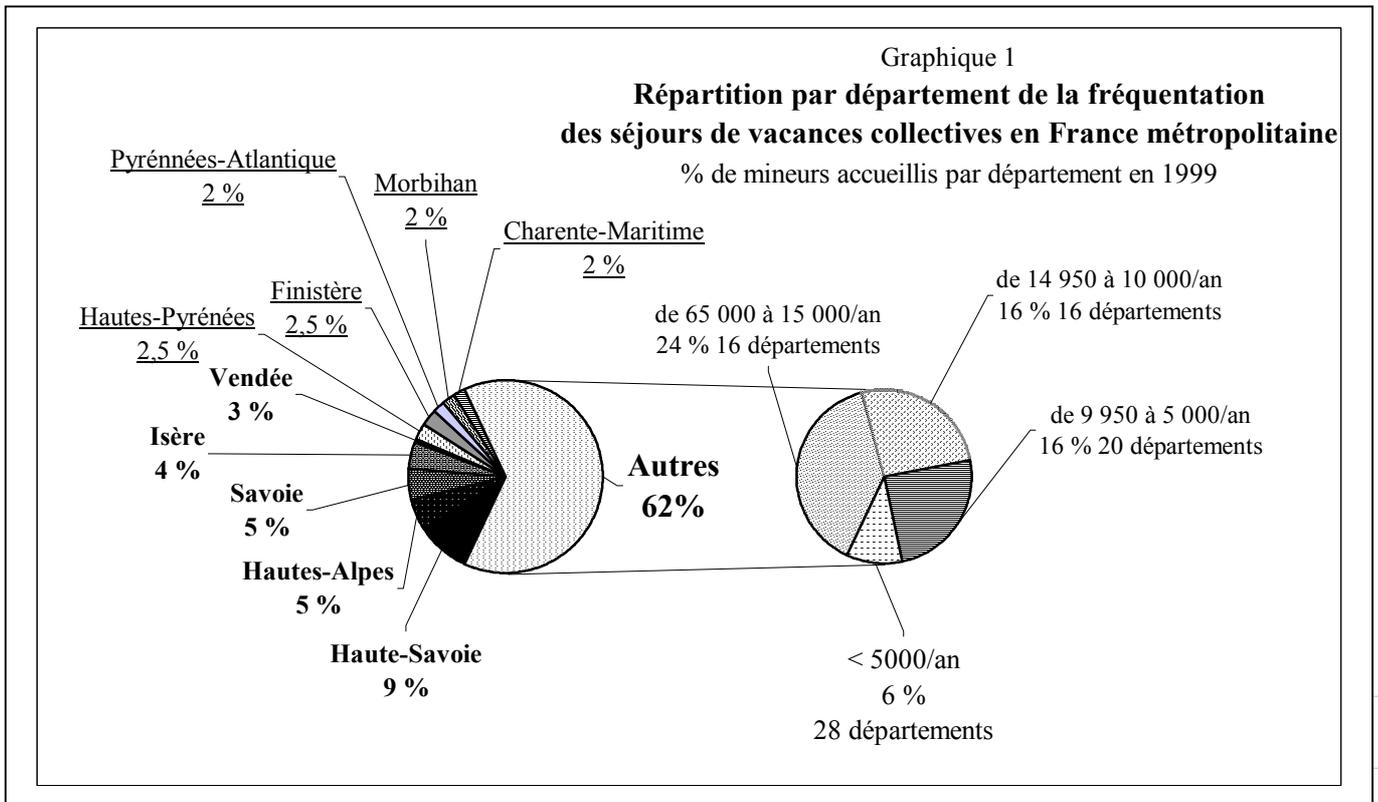
- **les 5 premiers départements d'accueil totalisent à eux seuls 26 % de la fréquentation des séjours** (27 % en 1994),
- **les 5 suivants 11 %** (11,6 % en 1994).

Ces 10 départements se groupent le long de la côte ouest (du Finistère à la Charente-Maritime), dans l'est de la région Rhône-Alpes et dans la partie ouest des Pyrénées. Ils constituent les pôles d'attraction des régions les plus fréquentées, celles-ci se situant sur le littoral atlantique et dans la moitié sud de la France (cartes 1).

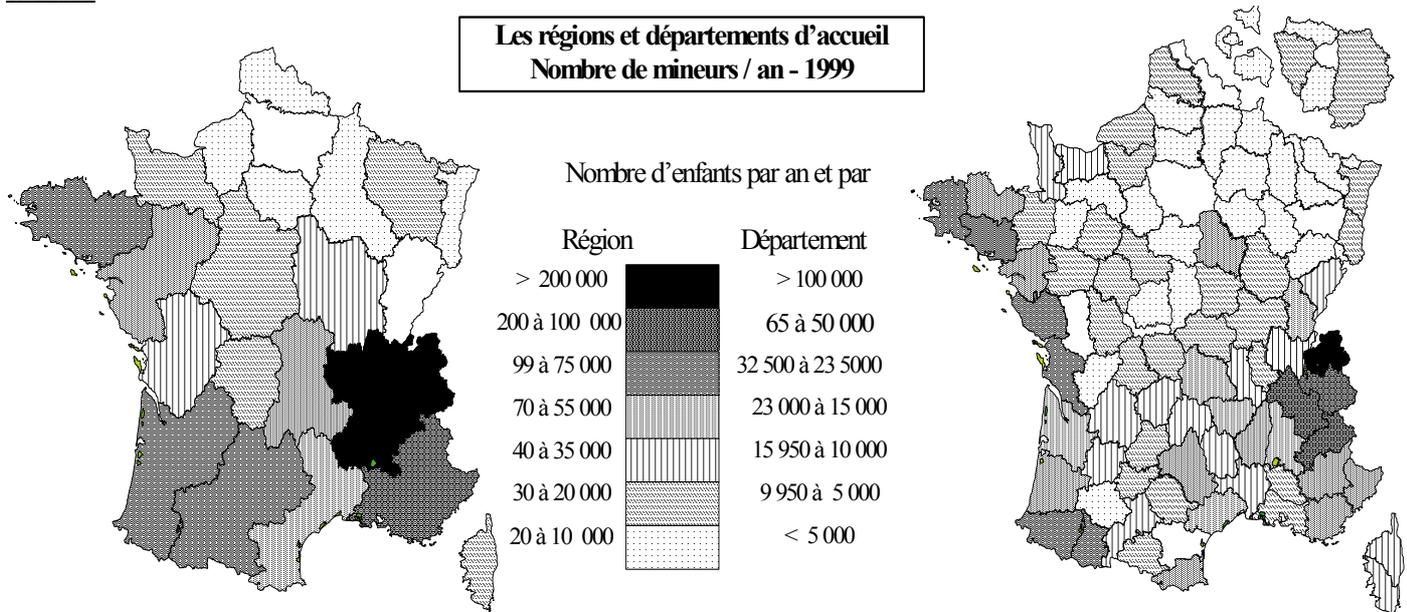
Une fréquentation stabilisée dans l'hexagone

Après s'être accru entre 1994 et 1995, le nombre de mineurs accueillis a diminué de 12,7 % entre 1995 et 1999. Cette baisse de l'activité, ininterrompue depuis 1995, a atteint son apogée entre 1997 et 1998 (- 5 %) pour s'atténuer entre **1998 et 1999 (- 2,1 %)**. Elle a particulièrement touché les destinations européennes (- 25 % entre 1994 et 1999), puis les séjours se déroulant en France métropolitaine (- 9 %).

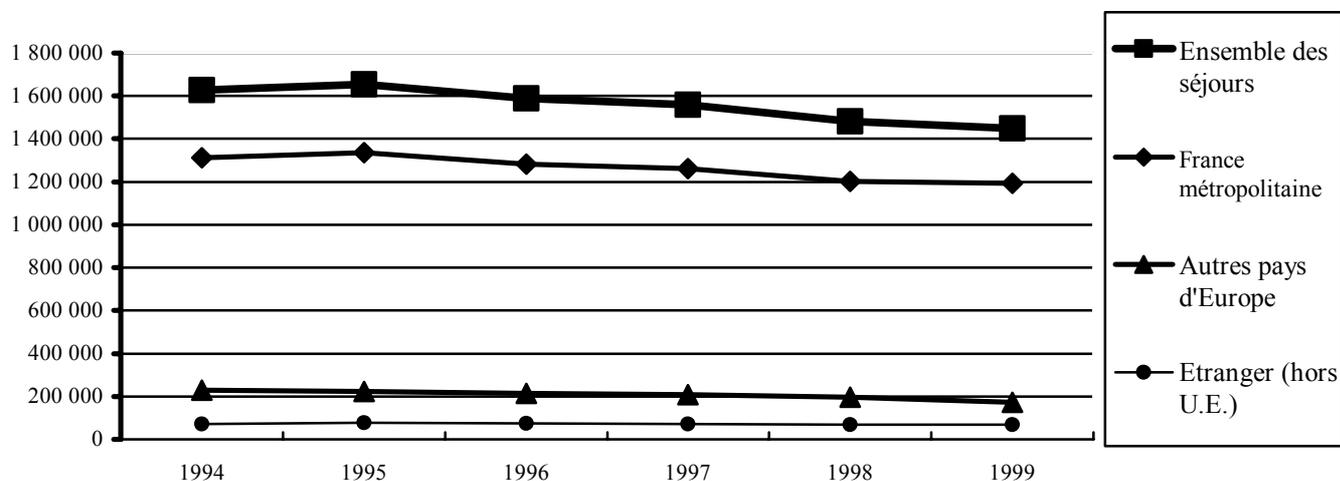
Mais, alors que cette tendance s'accroît pour les séjours européens (- 11,4 % entre 1998 et 1999 contre - 5,9 % pour la période précédente), **la fréquentation des départements métropolitains se stabilise** : après une réduction de près de 2 % par an depuis 1996, on enregistre seulement une baisse de **- 0,7 % entre 1998 et 1999** (graphique 2).



Cartes 1



Graphique 2 : Séjours de vacances collectives : nombre de mineurs / an



Une évolution contrastée pour les 10 premiers départements d'accueil

La Haute-Savoie, premier département d'accueil avec 103 022 mineurs en 1999, a subi une réduction de sa fréquentation de 18 % sur 5 ans. Cette tendance semble toutefois s'atténuer : de - 6,7 % entre 1997 et 1998, on passe à - 2,3 % entre 1998 et 1999.

Parmi les 9 départements suivants (cf. graphique 1) :

- 6 ont connu une évolution comparable à celle de la moyenne nationale : - 14 à - 8 % de 1994 à 1999,
- on observe une diminution moins importante pour l'Isère les Hautes-Alpes et les Pyrénées-Atlantique : - 6,4 %, - 4,7 % et - 4,3 % pour la même période.

Entre 1998 et 1999, ces trois derniers départements enregistrent d'ailleurs une augmentation de leur fréquentation (+ 3,5 %, + 2,6 % et + 3,3%). Autre signe positif : l'activité des Hautes-Pyrénées et de la Charente-Maritime apparaît stable (- 0,6 % et + 0,9 %). En revanche, la tendance à la baisse persiste pour le Morbihan (- 3,7 % entre 1998 et 1999) et s'accroît pour la Savoie, le Finistère et la Vendée (- 5,3 %, - 8,6 % et - 6,9 %).

On peut noter que parmi ces 10 premiers départements d'accueil, ceux situés en montagne connaissent une situation plus favorable que ceux du bord de mer (sauf la Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantique).

Les résultats observés sur les deux dernières années disponibles (98 / 99) :

- stabilité du nombre de mineurs accueillis sur le territoire métropolitain,
- évolution positive de la fréquentation de 5 départements parmi les 10 plus importants,
- ralentissement de la baisse qui a affecté la Haute-Savoie,

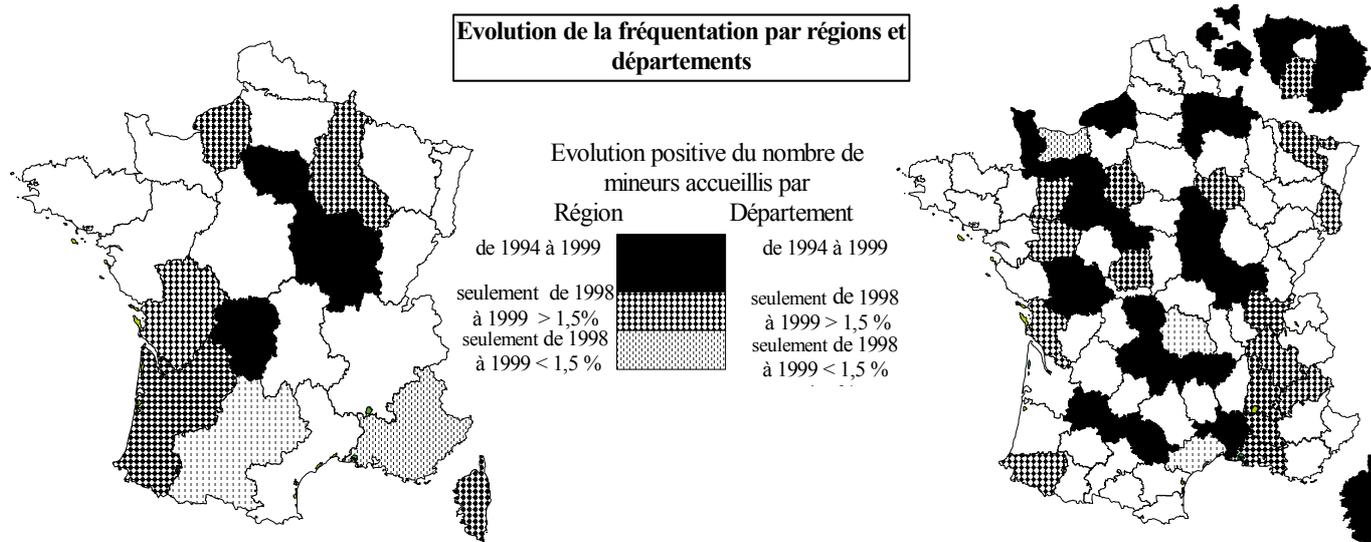
permettent de faire l'hypothèse d'une tendance à la stabilisation de l'activité des séjours de vacances collectives.

De nouvelles régions d'accueil et de nouvelles formes de séjours ?

En marge des 10 premiers départements d'accueil, quatre types d'espaces répartis du nord au sud de la France ont bénéficié d'une fréquentation croissante depuis 1994 (cf. cartes 2). Il s'agit d'une part du **littoral normand et de certains départements de la côte méditerranéenne** (Gard, Hérault, Bouches-du-Rhône et Corse-du-Sud) et d'autre part de **zones à dominante rurale ou situées à proximité de grandes agglomérations**. Ainsi, l'Ile-de-France, la Bourgogne et le Limousin ont enregistré une nette augmentation de leur activité entre 1994 et 1999 (13,8 %, 11,5 % et 3,5 %).

Ces départements et régions restent certes peu fréquentés (15 d'entre eux accueillent moins de 15 000 mineurs par an et 6 moins de 5 000). Cependant, l'évolution de leur activité révèle un dynamisme dont les causes restent à étudier. Certains semblent avoir mis en place de nouvelles formes de séjours : séjours de proximité et de courte durée ou centrés sur des activités spécifiques (arts du cirque, éducation à l'environnement...). D'autres paraissent avoir cherché à diversifier les périodes d'accueil. Ainsi, l'Yonne (16 255 mineurs en 1999) et la région Ile-de-France ont développé les séjours organisés pendant les vacances de printemps et de toussaint.

Cartes 2



Cette première analyse a permis de dégager les principales tendances de l'évolution des séjours de vacances collectives et de proposer quelques pistes de réflexion. Elles pourront être approfondies par l'examen des données concernant les types de séjours, leur durée et l'âge du public accueilli selon les départements.